



Agence du revenu
du Canada

Canada Revenue
Agency

Canada

Tableau 3B

Crédit d'impôt à l'investissement (CII) admissible pour l'année en cours, par administration, de 2010 à 2014

Administration	2010	2011	2012	2013	2014
Terre-Neuve-et-Labrador	6,588	6,983	5,746	5,575	4,912
Île-du-Prince-Édouard	2,586	3,096	2,789	2,424	1,982
Nouvelle-Écosse	16,764	17,826	15,982	14,150	11,454
Nouveau-Brunswick	11,888	11,041	10,589	8,606	6,150
Québec	603,693	579,455	582,580	537,975	468,901
Ontario	997,759	986,787	936,108	872,180	788,826
Manitoba	25,121	25,211	32,515	30,563	25,385
Saskatchewan	23,617	24,485	22,034	18,464	16,212
Alberta	178,148	167,017	204,645	166,962	135,539
Colombie-Britannique	257,634	259,208	259,389	252,355	231,476
Yukon	-	-	-	-	-
Territoires du Nord-Ouest	-	-	-	-	-
Nunavut	-	-	-	-	-
Administrations multiples	1,495,441	1,566,318	1,600,907	1,615,184	1,168,512
À l'extérieur du Canada	-	-	-	-	-
TOTAL	3,624,165	3,652,229	3,676,018	3,527,108	2,861,186

Remarques

1. Le crédit d'impôt à l'investissement admissible pour l'année en cours correspond au montant indiqué à la ligne 540 de l'annexe 31, *Crédit d'impôt à l'investissement*.
2. Données au 31 décembre 2017.
3. L'administration est déterminée à l'aide du code d'administration indiqué à la ligne 750 du formulaire T2, *Déclaration de revenus des sociétés*.
4. Un tiret (-) indique les renseignements supprimés pour des raisons de confidentialité. Ceux-ci comprennent aussi des zéros valides.
5. Le total des chiffres qui figurent dans le tableau peut ne pas correspondre au total indiqué, en raison de l'arrondissement ou de la suppression.
6. Toutes les données peuvent faire l'objet de modifications en raison de vérifications, de cotisations tardives, de nouvelles cotisations ou de reports.
7. Tous les montants sont indiqués en milliers de dollars et arrondis.
8. Les données sont présentées par année d'imposition.